

## Conseil Municipal 27 septembre 2024

## Liste des délibérations

Membres en exercice: 15, à partir de 20h55: 14 - Présents: 12, à partir de 20h55: 11 - Pouvoirs: à partir de 20h55: 1 - Votants: 12

POINT	N° DÉLIBÉRATION	Овјет	DÉLIBÉRÉ
1		Election du secrétaire de séance	Mme Liliane MECHE a été désignée secrétaire de séance.
2		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2024	Le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2024 a été adopté.
3	039/2024 Remplace D028/2023	Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)	Le Conseil Municipal a autorisé la modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).
4	040/2024	Protection Sociale Complémentaire_Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents	Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de Sillé-le-Philippe.
5.1.	Procès-verbal	Assainissement collectif_Rapport annuel du délégataire SUEZ 2023	Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel d'activités 2023.
5.2.	041/2024	Assainissement collectif_Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif 2023 (RPQS)	Le Conseil Municipal a adopté le RQPS 2023.
5.3.	042/2024	Assainissement collectif_Avenant n°1_Contrat de concession du service public d'assainissement collectif	Le Conseil Municipal a validé l'avenant n°1 au contrat de concession du service public d'assainissement collectif dont l'objet est de préciser les valeurs en m0 à prendre en compte dans l'indexation.
5.4.	043/2024	Assainissement collectif_Schema Directeur D'assainissement (SDA)_Choix du bureau d'etudes	Le Conseil Municipal a approuvé le choix de l'entreprise SUEZ Consulting (SAFEGE) pour réaliser le Schéma Directeur d'Assainissement de la commune de Sillé-le-Philippe.
6	044/2024	Autorisation de remboursement d'une dépense acquittée par une élue	Le Conseil Municipal a autorisé le remboursement d'une élue pour la somme de 117,52 €.
7	045/2024	EHPAD "AMICIE" Montfort-le-Gesnois_Financement complémentaire et durée d'amortissement de la subvention	<ul> <li>Le Conseil Municipal a décidé:</li> <li>De valider un financement complémentaire de 11 689,08 €, soit un total de participation de 33 331,09 €; dépense imputée au compte 204172;</li> <li>De fixer la durée d'amortissement concernant la subvention versée annuellement à l'EHPAD "AMICIE" de Montfort-le-Gesnois sur 1 an. La dépense sur l'année N sera donc amortie en totalité sur l'année N+1 et, ce, pendant les 4 dernières années (2025 à 2028).</li> </ul>
8	046/2024	Annulation procédures de recouvrement_Loyers du 1b rue neuve	Le Conseil Municipal a décidé :  De ne plus émettre de titre pour percevoir le loyer du logement communal situé au 1b rue Neuve à compter du mois d'octobre 2024 ;  D'annuler les demandes de recouvrement des titres 406, 502, 599 et 613, dont le montant total s'élève à 693,20 €.
9	047/2024	Demande d'admission en non-valeur de produits irrecouvrables	Le Conseil Municipal a autorisé l'admission en non-valeur de créances communales pour un montant total de 705,60 € et l'inscription des crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours, aux articles et chapitres prévus à cet effet.
10.1.	048/2024	Acquisition de parcelles dans "les Courtils"_Parcelle AD093	Le Conseil Municipal a décidé :  — De valider l'acquisition de la parcelle AD093 pour la somme net vendeur de 1 017,00 € ;  — D'accepter le paiement des frais notariés s'y afférent pour un montant de 250 €.

10.2.	049/2024	Acquisition de parcelles dans "les Courtils"_Parcelle AD100	Le Conseil Municipal a décidé :  — De valider l'acquisition de la parcelle AD100 pour la somme net vendeur de 158,25 € ;  D'accepter le paiement des frais notariés s'y afférent pour un montant de 250 €.
11	050/2024	Echange de parcelles dans le centre bourg _AE25/AE123 et AE126	Le Conseil Municipal a décidé :  De valider l'échange de la parcelle communale AE123 d'une contenance de 00h01a62ca en contrepartie de la parcelle cadastrée AE126 d'une contenance de 00h01a62ca selon le plan de bornage annexée ; et de la parcelle non délimitée AE25 d'une contenance de 00h00a31ca.  Les immeubles échangés ont la même valeur monétaire, soit 1,00 € symbolique ;  D'accepter le paiement des frais de géomètre par la commune ;  D'accepter le paiement des frais notariés qui seront supportés pour moitié par la commune.
12	051/2024	Communauté de communes_Convention de mise à disposition de la salle polyvalente pour le Relais Petite Enfance (RPE)	Le Conseil Municipal a décidé de valider la convention de mise à disposition des locaux de la salle polyvalente à la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien.

Sillé-le-Philippe, le 30/09/2024 Claudia DUGAST Maire